

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 17
Conseillers présents : 10
Nombre de pouvoirs : 5
Affiché le 30 janvier 2026

Conseil municipal du 28 janvier 2026

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. REYMUND Antoine, M. URBAN Jean-Marc
Absents excusés : Mme BAUER Carine qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS, M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à Mme ERNE HEINTZ Valentine, Mme GROSJEAN Michèle qui donne pouvoir à Mme DIEMER Estelle, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, Mme ZEISSLOFF Patricia qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre
Secrétaire de séance : Mme ERNE HEINTZ Valentine

**1. OBJET : AVENANT À MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA PISTE MIXTE ENTRE GIMBRETT
ET MITTELHAUSEN**

Vu la délibération du 30 mars 2021,

Le maire rappelle que la Communauté de communes du Kochersberg a réalisé, avec l'aide du Département du Bas-Rhin et d'un bureau d'études spécialisé, un schéma des itinéraires cyclables permettant de déterminer les priorités de développement pour son territoire. Parmi ces dernières figurent certaines dorsales au sein de son territoire, dorsales qui ont pour objectif d'accéder aux intercommunalités voisines. C'est ainsi que le segment Gimbrett – Mittelhausen permet de raccorder la Communauté de communes du Kochersberg à celle du Pays de la Zorn.

La réalisation conjointe de cette opération sous maîtrise d'ouvrage unique permet d'obtenir une cohérence d'ensemble et est source d'économies. Compte tenu de ses moyens humains, techniques et financiers, la Communauté de communes du Kochersberg accepte ainsi d'assurer la délégation de maîtrise d'ouvrage qui lui est confiée par la Commune de Berstett.

Le présent avenant concerne le programme de l'opération dont l'enveloppe budgétaire initiale à la charge de la commune de Berstett passe de 125 000 TTC à 129 751,79 € TTC selon la répartition suivante :

		Répartition en € ttc en fonction du linéaire
1 - ETUDES PREALABLES		Gimbrett
Etude sol	Laboroutes	2 106,83 €
Relevés topo	Photomap	1 470,60 €
Sous-Total		3 577,43 €

Accusé de réception en préfecture
067-216700344-20260128-20262801-01-DE
Date de télétransmission : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

2 - MAÎTRISE D'ŒUVRE		
Maîtrise d'œuvre	Cocyclique	4 489,20 €
Maîtrise d'œuvre - mission complémentaire	Cocyclique	1 161,00 €
Sous-Total		5 650,20 €
3 - MARCHE DE TRAVAUX		
Marché de base	Lingenheld	31 073,24 €
Révision prix	Lingenheld	6 372,95 €
Prestations non réalisés	Lingenheld	-524,24 €
Travaux complémentaire Gimbrett	Lingenheld	83 602,20 €
total marché travaux		120 524,16 €
TOTAL OPERATION		129 751,79 €

Le plan de financement est le suivant :

Financeurs sollicités	Total en TTC
DSIL - part exceptionnelle 2020	44 040,73 €
Subvention CEA	24 512,47 €
Financement complémentaire par la comcom	19 786,65 €
Autofinancement	41 411,94 €
TOTAL	129 751,79 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

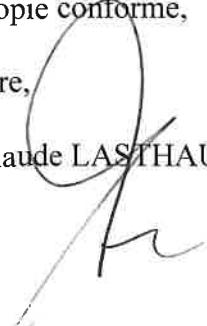
- **d'approuver** le projet d'avenant pour la réalisation de voie cyclable et le plan de financement présenté,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage ainsi que tout document relatif à ce dossier,

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS




La secrétaire de séance,

Mme Valentine ERNE-HEINTZ

